

## Rapport de réunion des ministres FPT

**Titre :** Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) : réunion du Conseil des ministres

**Ministère :** Environnement

**Participants :** Joe Savikataaq, ministre de l'Environnement  
Ron Elliot, adjoint à la direction  
David Akeeagok, sous-ministre  
Bob Carson, sous-ministre adjoint, Exécutif et Affaires intergouvernementales

### Issue de la rencontre et situation actuelle

#### 1 CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les ministres ont examiné une proposition d'architecture pour le cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changements climatiques, en commençant par la section traitant des mécanismes de tarification du carbone. La ministre fédérale a distribué un document intitulé « Approche pancanadienne pour une tarification de la pollution par le carbone » (ci-joint), qui sert de modèle pour la tarification du carbone, et a précisé qu'au même moment, le premier ministre présentait cette approche à la Chambre des communes.

Les ministres ont mis fin à la discussion sur la section des mécanismes de tarification du carbone et ont examiné le reste du document. Ils ont validé les modifications proposées par le Yukon, le Québec, le Canada et l'Alberta. Les ministres ont adopté le document dans sa version modifiée (ci-jointe) pour le recommander aux premiers ministres.

À la demande de Terre-Neuve-et-Labrador, les ministres ont tenu une séance à huis clos.

Aux fins de consignation dans le présent rapport, le président a déclaré que, pendant la séance à huis clos, les ministres ont demandé à l'unanimité au Comité des sous-ministres de continuer à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre du cadre pancanadien. Ils ont notamment demandé au Comité d'analyser les différentes possibilités concernant :

- la création d'un système uniforme de communication des émissions et des inventaires au sein des provinces et des territoires, qui permettrait de faciliter la communication des inventaires et des émissions du Canada lors de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC);

- l'établissement d'un cadre pancanadien de protocoles de compensation et de crédits de carbone vérifiés pouvant être échangés à l'échelle nationale et internationale.

Une fois que le cadre pancanadien aura été validé par les premiers ministres, le Comité des sous-ministres devra également se pencher sur les stratégies possibles pour favoriser l'application de mesures d'atténuation et d'adaptation collaboratives, et en rendre compte aux ministres d'ici le 30 juin 2017. Le Conseil des ministres se réunira par la suite pour examiner les stratégies proposées.

Les ministres se sont entendus sur le fait que la proposition d'architecture pour le cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changements climatiques ne doit pas être rendue publique, et que les rapports finaux des groupes de travail qui relèvent de la responsabilité du CCME seront publiés d'ici la fin d'octobre 2016.

## **2 AIR**

Les ministres ont approuvé les normes nationales de qualité de l'air ambiant pour le dioxyde de soufre.

### **Position du Nunavut**

Le ministre Savikataaq a insisté sur le fait que l'instauration d'une tarification du carbone serait néfaste pour le Nord. La ministre fédérale a répondu qu'elle comprenait la situation et qu'elle entendait travailler directement avec le Nunavut pour trouver des solutions pour les territoires. Elle s'est engagée à envoyer une équipe technique au Nunavut dans cette optique.

Les territoires ont insisté et ont obtenu la confirmation que le passage suivant figurerait dans le cadre pancanadien : « Avant d'adopter des mesures de tarification du carbone, les gouvernements devraient tenir compte de plusieurs aspects, notamment les difficultés rencontrées par les groupes vulnérables (tels que les ménages à faible revenu et les résidents des régions nordiques et éloignées, notamment les Autochtones), la question de la compétitivité et les problèmes de fuite de carbone. »

**Pièces jointes :**     **Communiqué**  
                              **Proposition d'architecture pour le cadre pancanadien en**  
                              **matière de croissance propre et de changements climatiques**

# Les ministres de l'environnement discutent des changements climatiques et de la qualité de l'air

**Montréal (Québec), le 3 octobre 2016.** – Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'environnement se sont réunis aujourd'hui à Montréal pour poursuivre l'élaboration d'un cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

« Nous avons une occasion historique d'opérer une transition viable vers une économie sobre en carbone, axée sur la croissance propre et la résilience climatique. Cette transition exige des réductions substantielles des émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs, combinées à des investissements et à des mesures destinés à renforcer la résilience aux impacts des changements climatiques », a déclaré M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, qui accueillait ses collègues pour la réunion annuelle du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME).

Rappelons qu'en mars dernier, sous l'égide de la Déclaration de Vancouver, les premiers ministres se sont entendus pour développer un cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques dans le but de respecter les engagements internationaux pris par le Canada dans l'Accord de Paris. Ils ont convenu de mettre en œuvre des politiques favorisant l'atteinte ou le dépassement de la cible du Canada, soit la réduction des émissions de 30 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030.

Les premiers ministres se sont aussi engagés à opérer une transition vers une économie sobre en carbone en adoptant un vaste éventail de mesures, notamment des mécanismes de tarification du carbone adaptés aux conditions de chacune des provinces et de chacun des territoires et, en particulier, aux réalités des peuples autochtones du Canada ainsi que des régions arctiques et subarctiques.

Dans le cadre de ce processus, les ministres ont pris connaissance des rapports sur les mécanismes de tarification du carbone, sur les possibilités d'atténuation spécifiques ainsi que sur l'adaptation et la résilience climatique préparés par trois groupes de travail fédéral-provinciaux-territoriaux. Les rapports des groupes de travail seront publiés d'ici la fin d'octobre.

À partir des options présentées par les groupes de travail, les ministres ont discuté des mesures de collaboration et feront part aux premiers ministres de leurs contributions sur le cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Les ministres de l'environnement ont reconnu que les conditions propres aux territoires, notamment le coût élevé de la vie, les défis en termes de sécurité alimentaire et les nouveaux secteurs économiques, nécessitent d'envisager la mise en place de solutions stratégiques différentes pour parvenir à réduire des émissions de gaz à effet de serre. Les premiers ministres se réuniront de nouveau cet automne pour terminer la rédaction du cadre.

Les ministres ont rencontré les représentants de l'Assemblée des Premières Nations, de l'Inuit Tapiriit Kanatami et du Ralliement national des Métis pour discuter de leurs idées et pour échanger sur les possibilités et les défis que représente, pour le Canada, la transition vers une économie sobre en carbone, plus forte et plus

résiliente. Les ministres ont remercié ces organisations autochtones nationales de leur participation continue à l'élaboration d'un cadre pancanadien et ont souligné l'importance de poursuivre cette collaboration.

Les ministres aimeraient remercier les Canadiennes et les Canadiens qui ont fait part de leurs idées aux groupes de travail. La participation de la population à l'élaboration du cadre pancanadien est essentielle, car les changements climatiques touchent l'ensemble des foyers et des entreprises au Canada.

« Nos discussions d'aujourd'hui illustrent notre volonté de travailler ensemble et d'unir nos forces afin d'assurer une approche flexible, concertée et complémentaire en matière de lutte contre les changements climatiques, et ce, en nous appuyant sur le leadership, les actions et les spécificités de chaque gouvernement, a déclaré le ministre Heurtel. Cela nous permettra de progresser encore davantage dans la réduction des émissions, la résilience et la transition vers une économie sobre en carbone, conformément aux engagements pris à Paris. »

En outre, les ministres continueront de collaborer à plusieurs projets sur les changements climatiques par le biais du CCME, notamment en élaborant :

- une approche pour les inventaires et les projections qui améliorera la cohérence dans le suivi et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre;
- des outils permettant de se préparer aux changements dans la fréquence et l'intensité des sècheresses et des inondations;
- des conseils sur l'échantillonnage des sols et des eaux souterraines sur les sites contaminés situés dans des zones de pergélisol.

Pour poursuivre la mise en œuvre du Système de gestion de la qualité de l'air (SGQA), les ministres ont pris des mesures afin de réduire les émissions de dioxyde de soufre. Ces émissions sont associées à des problèmes respiratoires, particulièrement chez les enfants et les adultes asthmatiques, et à des impacts environnementaux, tels que les précipitations acides et le smog.

Les ministres ont annoncé de nouvelles normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA) relatives au dioxyde de soufre qui favoriseront l'amélioration de la qualité de l'air partout au pays. Ces normes ont été élaborées dans le cadre d'un processus de collaboration réunissant des associations de l'industrie, des organisations non gouvernementales ainsi que des organisations et administrations autochtones.

Le SGQA constitue une approche exhaustive et harmonisée de la gestion de la qualité de l'air partout au Canada, qui englobe toutes les sources de pollution atmosphérique. Le Québec appuie les objectifs généraux du SGQA, mais il a déjà mis en œuvre sa propre réglementation et collabore avec les autres gouvernements à l'élaboration de certains éléments du Système, notamment les zones et bassins atmosphériques.

À la conclusion de la réunion, la ministre de l'Environnement de la Colombie-Britannique, M<sup>me</sup> Mary Polak, a pris la relève du ministre Heurtel à la présidence du CCME.

Le CCME est le principal forum intergouvernemental au Canada qui, sous la direction des ministres, mène une action concertée dans des dossiers environnementaux d'intérêt national et international. Il est composé des ministres de l'environnement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Déclaration de Vancouver ([www.tinyurl.com/zwqsyem](http://www.tinyurl.com/zwqsyem))

Personnes-ressources

Michael Goeres  
Directeur exécutif  
Secrétariat du CCME  
204 948-2172

Émilie Simard  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
418 521-3911